Limites de zone de règlement du PLUi

Prescriptions d'OAP, foncières, d'implantations

- Emplacement réservé
- Secteur soumis à OAP sectorielle
- Secteur soumis à OAP densité de logements
- Périmètre de diversité commerciale protégée
- Linéaire de diversité commerciale protégée
- Limite de recul par rapport à l'A65

Protections environnementales et patrimoniales

- Espaces Boisés Classés
- Corridor écologique protégé
- Espaces naturels de zones humides effectives
- Sondages pédologiques caractérisant une zone humide
- Jardin protégé
- Patrimoine bâti protégé
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N
- Petit patrimoine et éléments de paysage ponctuels protégés
- Ensemble paysager et/ou patrimonial protégé
- Haies à maintenir contribuant à la lutte contre l'érosion des sols

Aléas et risques

- Interface avec la zone d'aléa fort d'incendie de forêt
- Zone d'aléa fort d'incendie de forêt
- Zone d'aléa d'inondation
- Zone d'effets autour des canalisations de transport d'hydrocarbures
- Limites des secteurs de cotes minimales de plancher

Autres informations

- Terrains avec constructions non cadastrées
- Limites communales

Communauté de communes
Chalosse Tursan

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

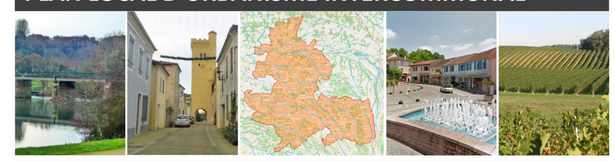

>> Pièce 4 : Documents Graphiques du Règlement

> Dossier approuvé

Commune de SAINT-SEVER Est

Echelle 1/8.000ème

Procédure	Prescription	1er Arrêt	2nd Arrêt	Approbation
Elaboration	28/09/2017	14/11/2024	22/05/2025	15/01/2026

La Présidente de la Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN

créham bkm